

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1501/SG/FP constatant la reprise de ses fonctions par un administrateur en chef des Affaires d'outre-mer, secrétaire du Gouvernement

n° 1501/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
30 septembre 1968

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1968

Date du numéro
10 octobre 1968

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 28 août 1968, date de son retour au Territoire, la reprise de ses fonctions antérieures par M. Jean-Louis Rouvin, Secrétaire général du Gouvernement.